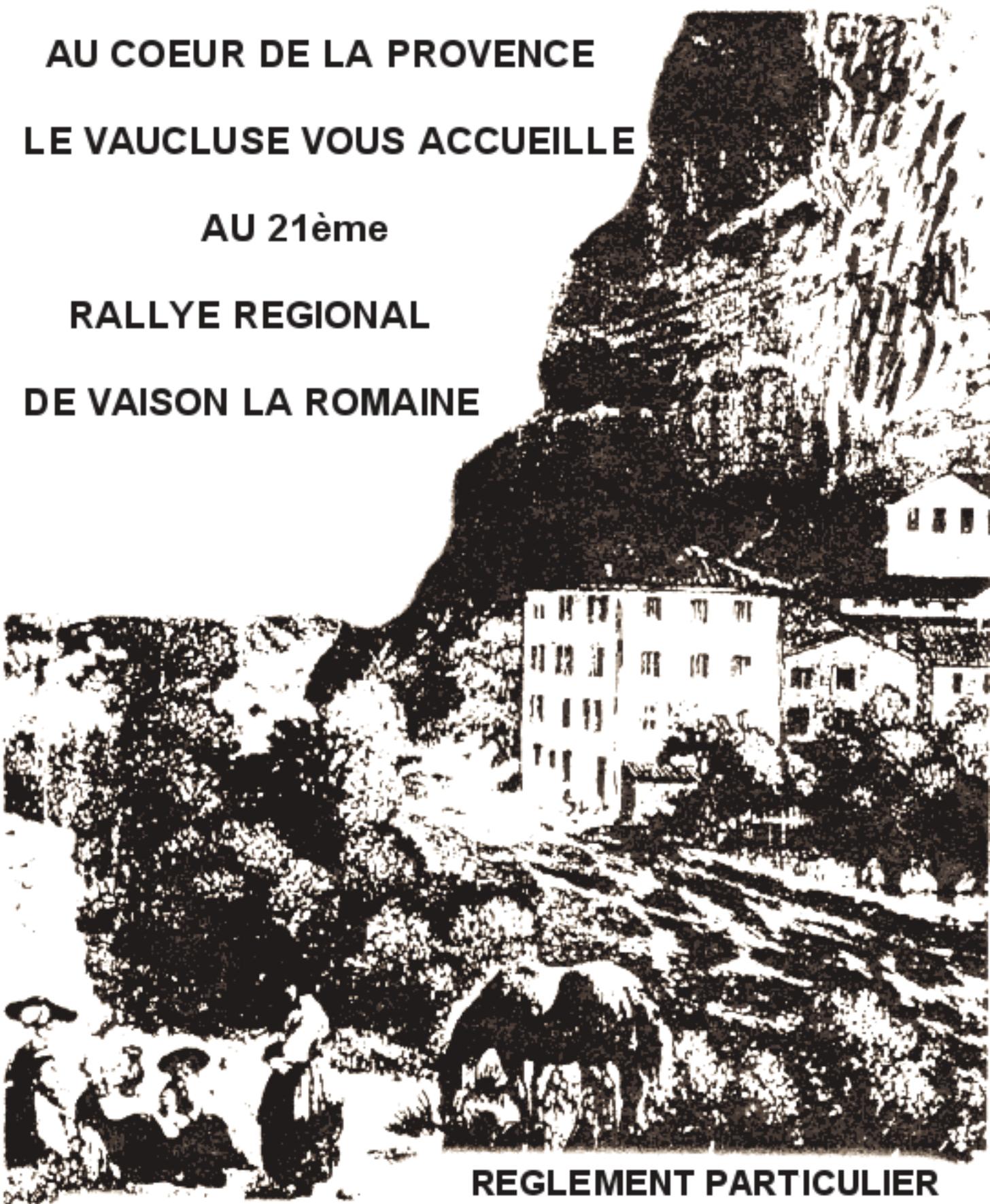


**AU COEUR DE LA PROVENCE
LE VAUCLUSE VOUS ACCUEILLE**

AU 21ème

**RALLYE REGIONAL
DE VAISON LA ROMAINE**



REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME DU RALLYE

Parution du règlement	11/02/04
Ouverture des engagements	dès parution des règlements
Clôture des engagements	23 février 2004 à minuit
Parution du road book	
Vérification des documents et des véhicules	06/03/04 de 7h00 à 12h30
Première réunion des commissaires sportifs	06/03/04 à 12h45
Publication des équipages admis au départ	06/03/04 à 13h00
Départ de Vaison la Romaine	06/03/04 à 14h00
Publication des résultats partiels	06/03/04 à 20h00
Arrivée à Vaison la Romaine	07/03/04 à 14h02
Publication des résultats du rallye	07/03/04 à 17h00
Remise des prix	07/03/04 à 18h00

TABLEAU OFFICIEL D’AFFICHAGE

Lieu : espace culturel François Cevert à Vaison la Romaine

ARTICLE 1-ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de l'Etang de Berre organise, avec le concours du Team Vasio Romain les 06 et 07 Mars 2004, une épreuve automobile régionale dénommée 21^{ème} Rallye Régional de Vaison la Romaine.

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA, sous le permis d'organisation N° R 6 en date du 22/01/2003 et au Comité Régional de Sport Automobile sous le permis d'organisation N° 06R04 du 19/12/2003.

Comité d'Organisation

Président : André DUVERNEY ASA Etang de Berre et Jean Claude VIAU Team Vasio Romain

Secrétariat du Rallye Team Vasio Romain B.P. 44 84110 Vaison la Romaine

Tél : 06 22 17 09 39

Fax : 04 90 11 74 69 Viau Jean Claude

Fax : 04 90 46 48 65 Biançon Georges

Article 1.1-Officiels de l'Epreuve

Commissaires Sportifs :	Président :	M. Vaton Jean Louis	Licence 5493
	Collège	M. GHIGO Gérard	Licence 1967
		M. BRESSON Michel	Licence 39681
Secrétaire du Collège		Mme DUCARTERON Marilyne	Licence 6840
Direction de Course		PATISSON Albert	Licence 5475
Adjoint à la Direction de Course		BERTOS Jean-Pierre	Licence 3535
		DUCARTERON Marc	Licence 9003
		CLAUSS Jean-Pierre	Licence 2662

Directeur d'épreuve	VINCENSINI Marie Odile	Licence 9656
	POLGE Francis	Licence 6831
Médecin	Responsable VOGELEISEN Michel	Licence 53847
	LUPPI Jean Noël	
Commissaires Techniques :	Responsable JEAN Jérôme (A)	Licence 12872
	GEMENO Christophe (B)	Licence 40651
	LEPIQUE Daniel (C)	Licence 5826
	CORBET Robert (C)	Licence 6850
	BLANC Philippe (C)	Licence 38131
	VIEUX Patrick (C)	Licence 113719
	SIMONCELLI Patrick (St)	Licence 119380
Chargé des relations avec les concurrents :		
	PITARCH Floréal	Licence
	GAUTHIER Jacques	Licence 35196
	PAOLELLI Martine	Licence 20294

Article 1.2-Eligibilité

Le Rallye Régional de Vaison la Romaine, compte pour la coupe de France des Rallyes, le Championnat du Comité Provence Alpes Corse et le championnat du Comité Provence Alpes Corse « Jeune Espoir Rallye ».

Article 1.3-Vérification

Pour les vérifications administratives qui auront lieu : le Samedi 6 Mars 2004 Espace Culturel à Vaison la Romaine à partir de 7H00.

CECI TIENT LIEU DE CONVOCATION

Convocation par groupe: (Vérification Administrative)

Groupes	N / FN	7h00 à 8h45	Groupes	F2000 / F	10h00 à 12h00
Groupes	A / FA	8h45 à 10h00	Groupes	GT	12h00 à 12h15

1.3.1.p : Tous les équipages participant au Rallye doivent se présenter au complet aux vérifications Administratives et avec leurs voitures aux vérifications Techniques conformément au programme du rallye.

Les équipages se présentant en retard se verront infliger les pénalités suivantes.

Retard aux vérifications pendant le temps officiel des vérifications:

- jusqu'à 30mn	15€
- de 30mn à 1 heure	30€
- par heure supplémentaire	15€

jusqu'à la fermeture du contrôle toute heure étant due

Les vérifications finales seront effectuées au garage
Le taux horaire de la main d'œuvre est de

ARTICLE 3 6-CONCURRENTS ET PILOTES

Article 3.1- Demande d'Engagement – Inscription

- 3.1.5** Toutes personnes qui désirent participer au 21^{ème} Rallye Régional de Vaison la Romaine doivent adresser au secrétariat du Rallye la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, le 23 février 2004 (cachet de la poste faisant foi) au plus tard.
- 3.1.10** Le nombre des engagés est fixé à 150 véhicules maximums
- 3.1.11.1** Les droits d'engagement sont fixés :
- Avec la publicité facultative de l'organisateur : 210 €uro
 - Sans la publicité facultative de l'organisateur : 420 €uro
- 3.1.11** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement

ARTICLE 4 –VOITURES ET EQUIPEMENTS

Toute assistance en dehors des zones d'assistances prévues dans le road book est interdite

ARTICLE 5 –PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 –SITE ET INFRASTRUCTURES

Article 6.1 – Description

Le Rallye Régional Automobile de Vaison la Romaine représente un parcours de 183Km 650. Il est divisé en deux étapes de trois sections. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 36 Km 000.

Epreuve Brantes	1-4-5	5Km900
Epreuve Veaux	2-3-6	6Km100

L'itinéraire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6.2.6 les reconnaissances auront lieu le 29/02/04 et le 05/03/04 de 8h00 à 20h00.
Le nombre de passage est limité à 4 maximums, des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 –DEROULEMENT DU RALLYE

Article 7.2 – Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

7..2.11 Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaires de route :	chasuble	verte
Chefs de poste	chasuble	rouge
Chargés (es) de relation avec les concurrents	chasuble	blanche

Article 7.5 – Epreuves Spéciales

7..5. 1 les temps seront pris au dixième de seconde

ARTICLE 10 –PRIX

Les prix et coupes ne sont pas cumulables ni reportables :

Classement scratch

Au 1 ^{er}	370 €
Au 2 ^{ème}	280 €
Au 3 ^{ème}	230 €

Classement par groupe

Au 1 ^{er} Si plus de 5 partants	231 €
--	-------

Classement par classe

Partants	1 à 3	4 à 8	9 à 12	Plus de 12
Au 1 ^{er}	200 €	200 €	200 €	200 €
Au 2 ^{ème}		100 €	110 €	110 €
Au 3 ^{ème}			80 €	90 €
Au 4 ^{ème}				80 €

Classement féminin

Partantes	si 1	si 2	si + de 3
Au 1 ^{er}	80 €	110 €	140 €

Coupes à la classe

Partants	1 à 3	1 à 6	1 à 9	1 à 12 et +
Au 1 ^{er}	2 coupes	2 coupes	2 coupes	2 coupes
Au 2 ^{ème}		2 coupes	2 coupes	2 coupes
Au 3 ^{ème}			2 coupes	2 coupes
Au 4 ^{ème}				2 coupes
Féminine	1 coupe			

Note : en cas d'ex æquo, les temps réalisés dans l'ordre des épreuves serviront à départager les concurrents. Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des prix se déroulera le 07/03/04 à 18h00 Espace Culturel François Cevert à Vaison la Romaine

Tous les articles non cités dans ce règlement, sont conformes à la réglementation F.F.S.A.